



Assemblée générale

Distr. générale
2 novembre 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session
Point 115 j) de l'ordre du jour

Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations : confirmation de la nomination de membres du Comité des placements

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Felipe **García Landa** (Mexique)

1. À sa 34^e séance plénière, le 26 octobre 2017, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-douzième session la question intitulée « Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations : confirmation de la nomination de membres du Comité des placements » et de la renvoyer à la Cinquième Commission.
2. À sa 11^e session, le 2 novembre 2017, la Cinquième Commission était saisie de la note du Secrétaire général dans laquelle, en application des dispositions de l'article 20 et de la section E de l'annexe III des Statuts, Règlement et système d'ajustement des pensions de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies¹, le Secrétaire général, après avoir pris l'avis du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, a proposé à l'Assemblée générale de confirmer la nomination de Kemi Adeosun (Nigéria) et de Keiko Honda (Japon) comme membres ad hoc du Comité des placements pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2018 (A/C.5/72/9).
3. À la même séance, la Commission a décidé, par acclamation, de recommander à l'Assemblée générale de confirmer la nomination de Kemi Adeosun (Nigéria) et de Keiko Honda (Japon) comme membres ad hoc du Comité des placements pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2018 (voir par. 4).

¹ JSPB/G.4/Rev.21.



Recommandation de la Cinquième Commission

4. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale de confirmer la nomination par le Secrétaire général des personnes dont le nom figure ci-dessous comme membres ad hoc du Comité des placements pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2018 :

Kemi Adeosun (Nigéria)
Keiko Honda (Japon)
